

Schweiz. Vereinigung der Feldtelegrafen-Offiziere und -Unteroffiziere

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittelungstruppen**

Band (Jahr): **53 (1980)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SCHWEIZ. VEREINIGUNG DER FELDTELEGRAFEN-OFFIZIERE UND -UNTEROFFIZIERE

Zentralvorstand

Zentralpräsident

Hptm Heinz Bögli
Ziegeleistrasse 63, 3612 Steffisburg
Post: c/o KTD Thun
Aarestrasse 38 B, 3600 Thun
G 033/211313 / P 033/375454

Sekretär

Adj Uof Siegfried Kipfer
Kirchfeldstrasse 18, 3612 Steffisburg
G 033/211313

Kassier

Oblt Rudolf Säuser
Windigen, 3655 Sigriswil
G 033/211313

Beisitzer

Schiesswesen:
DC Peter Wüthrich
Galgenrainweg 10, 3612 Steffisburg
Adj Uof Erwin Grossniklaus
Niesenweg 3, 3138 Uetendorf

Presse

Hptm Hansueli Pfister
Schärzweg 2, 3612 Steffisburg

Rapport annuel du président sur l'activité de l'année 1979 (avril 1979 à mars 1980)

Chers camarades,

Une brève rétrospective sur les événements politiques intérieurs et extérieurs de l'année écoulée a sa place dans le rapport annuel du président.

L'événement le plus marquant a été la crise iranienne avec la prise d'otages qui dure toujours dans l'immeuble de l'ambassade américaine à Téhéran par les étudiants islamiques.

Conjointement, il y a eu l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, événement qui a provoqué une vague de protestations et des avis de non-participation aux Jeux Olympiques de Moscou. Ces deux événements ont mis l'esprit d'engagement et de décision du président Carter à rude épreuve. En plus du caractère tragique que revêtent les événements d'Afghanistan, ils révèlent, sur le plan politique comme sur le plan militaire, les véritables intérêts de ce grand état de l'est.

Le passé a toujours prouvé que nous également, les Suisses, nous avons besoin de temps en temps d'un rappel nous confirmant la nécessité de posséder une armée bien dotée et bien instruite. Lors de l'année écoulée, le chef suprême du département militaire, le Conseiller fédéral Rudolf Gnägi, a pris une retraite bien méritée. Les sociétés paramilitaires ont pris congé de lui lors d'une cérémonie.

Activité du comité central

Il a tenu six séances lors desquelles il s'est occupé, en plus des affaires courantes, des points suivants:

Remise de pistolets à tous les chefs de S. Comme vous le savez, un petit nombre de chefs S n'avaient pas été dotés du pistolet, lors de leur avancement. Après de nombreuses discussions des précédents comités centraux et avec la collaboration du cdmt ftf camp, cette affaire a trouvé une conclusion satisfaisante. Dans le courant de l'automne passé, ces camarades ont eu l'occasion de participer à un cours d'instruction de 2 jours et ils sont maintenant les heureux possesseurs d'une arme de poing. Concours de tir décentralisé au pistolet.

Le comité de Coire a élaboré un nouveau règlement pour ce traditionnel concours. L'obligation de tirer d'une main a donné lieu à des discussions dans plusieurs gr locaux. Nous sommes cependant d'accord avec nos camarades de Coire sur la nécessité de fixer des conditions identiques pour chaque tireur.

Récompenses supplémentaires pour les participants au concours de tir au pistolet. Dans le but de donner un aspect encore plus attrayant à ce tir, le comité central a rédigé une proposition visant à élargir l'éventail des récompenses. Nous pensions en effet que non seulement les excellents tireurs doivent être récompensés, mais encore les bons. Une proposition intéressant cette modification et son incidence sur le budget sera faite à l'assemblée 1980. Nouvelle liste des membres.

Pour 1981, année du jubilé, nous éditerons une nouvelle liste des membres. Les travaux préparatoires ont déjà été entrepris.

Assemblée générale du jubilé en 1981.

En 1981, notre association fêtera donc ses cinquante ans. Là aussi des dispositions ont déjà été prises.

Activité hors service

Comité central.

Le concours de tir décentralisé au pistolet a vu la participation des 17 gr locaux avec 203 tireurs. D'excellents résultats ont été enregistrés à cette occasion.

Gr locaux.

Ils nous ont signalé les activités hors service suivantes:

- Tir à l'arbalète, gr Berne
- Coupe 072, gr St-Gall
- Tir à la carabine à air comprimé et quilles, gr Berne
- Marche dans le Tessin, gr Lucerne

Le comité central vous est reconnaissant si vous lui signalez également les activités hors service, même de moindre importance, qui ont lieu dans vos gr.

Mutations

Membres: En 1979 les fluctuations ont été celles qui suivent:

Admissions	14
Démissions	8
Décès	1
Au 1.1.1980 notre association compte:	
Membres d'honneur	6
Membres actifs	471
Vétérans	90
Total	567

Conclusions finales

Grâce aux excellentes prestations du comité de Coire, les dossiers ont pu être repris en toute connaissance de cause, ceci pour le plus grand bien de notre association. Merci encore; merci également pour le travail de recrutement dont nous avons profité depuis lors. Les mesures prises par le comité de Coire en matière de remboursement des indemnités pour frais de voyage aux participants aux assemblées générales se sont répercutées d'une manière très positive dans les comptes de notre association. Le comité central à déjà bien en main les affaires en cours.

Thoune, avril 1980

Le président central
Cap Bögli Heinz

Sportlich WANDERN!

Unsre neuen
Präzisions-DIGITAL-Distanzzähler
zeigen Ihnen die zurückgelegte Strecke
in Funktion der Schrittänge!



NM-2 WALKER Fr. 33.-

Ablesung 0,1 bis 99 km,
Schrittänge variabel einstellbar
von 30 bis 90 cm.

Zielbewusst JOGGEN!

Messen Sie Ihre Leistung mit dem

NM-1 DIGI-JOG Fr. 33.-
(wie Mod. NM-2, aber Schrittänge von 60 bis 180 cm einstellbar).

Weitere Modelle und Schrittähler lieferbar.

----- Coupon -----

Senden Sie mir

NM-2 WALKER-Distanzzähler
à Fr. 33.-

NM-1 DIGI-JOG à Fr. 33.-

SD-1 Schrittähler, zählt bis
10000 Schritte, à Fr. 29.-

Prospekt Schrittähler/Distanzzähler

Name _____

Adresse _____

Einsenden an



Erich Müller & Co.
8030 Zürich

(YA/P)